

Parcours : Directrice Régionale d'Acadomia dans la région de Toulouse pendant 15 ans, Martine Debenais a repris la direction de France Maths, à Nice, il y a trois ans. Cette structure suit 1 000 élèves chaque année pour du soutien scolaire. Elle a retiré les portes de son bureau dès son arrivée à France Maths pour être au plus proche des élèves. Être disponible : c'est son crédo. A la rentrée 2012, France Maths ouvrira son lycée privé. Martine Debenais souhaite développer encore plus l'échange et le suivi personnalisé au sein de cet établissement.

Quelle est l'histoire de France-Maths ?

France Maths c'est une institution à Nice ! Cette société de soutien scolaire existe depuis plus de 40 ans. A l'origine de cette structure, il y avait un couple d'enseignants : lui professeur de mathématiques, elle d'anglais. Des générations y ont bénéficié de cours de soutien scolaire. Aujourd'hui, ce sont les parents qui y suivent des cours qui y amènent leurs enfants. On accueille des élèves de primaire, collège, lycée et du supérieur. Les lycéens représentent le plus gros effectif d'élèves. Et on y enseigne toutes les matières scolaires. La particularité de cette structure de soutien scolaire est que les cours y sont organisés en petits groupes le soir après l'école ou le mercredi et le samedi. Il s'agit de renforcement scolaire. Les enseignants travaillent sur les supports scolaires des élèves, reprenant les points qu'ils n'ont pas compris durant la semaine et préparent également les contrôles et les devoirs maison. Ils portent également une attention particulière à la méthodologie propre à chaque matière et à l'organisation personnelle des élèves. Ce sont tous des élèves scolarisés, dans des établissements publics comme privés de la région.

Quel est le lien entre France-Maths et Acadomia ?

Il y a quatre ans, les propriétaires de France-Maths ont pris leur retraite et ont revendu la structure à Acadomia. On fait partie du groupe Acadomia, mais nous avons conservé la particularité de ne pas faire de cours particulier à domicile mais du renforcement scolaire par petits groupes uniquement dans nos locaux.

Comment avez-vous eu l'idée de créer un lycée ?

L'idée est venue des parents d'enfants qui suivent des cours de soutien à France-Maths. Ils étaient à la fois satisfaits de la qualité de l'enseignement et du climat discipliné et accueillant de notre structure. A de nombreuses reprises, ils nous ont exprimé leur envie de voir un établissement scolaire offrir les mêmes conditions d'apprentissage que France-Maths. Nous nous sommes alors demandé ce que nous pourrions apporter de plus à des élèves si nous avions notre propre établissement scolaire. Nous avons fait le constat que les lycéens que nous suivons sont souvent perdus au niveau de l'orientation. Nous les aidons déjà au sein de France Maths grâce à notre conseillère d'orientation, mais nous sommes persuadés que nous pourrions aller plus loin en ouvrant un petit établissement privé qui nous permettrait d'avoir une valeur ajoutée dans l'accompagnement et la construction du projet d'orientation. Nous allons les préparer dès la seconde à leurs études supérieures de demain.

La création de ce lycée aura-t-elle une incidence sur la structure soutien scolaire ?

Non, les cours se dérouleront au même endroit mais pas aux mêmes horaires. Le lycée ouvrira ses portes à partir de 8h30 jusqu'à 17 heures, ensuite le lieu sera dédié aux cours de soutien.

Pourquoi tisser un projet d'établissement autour de cette problématique d'orientation ?

On se rend compte que certains élèves de terminale ne sont pas orientés comme il l'aurait fallu. Ils n'ont rien à faire pour certains dans une série S. C'est vraiment dommage car toute leur orientation post bac se retrouve faussée et certains enfants sont en situation d'échec en raison de cette mauvaise orientation. Ils baissent les bras. S'ils réussissent tout de même à décrocher leur bac, ils entrent en fac pour y passer une année sabbatique, faute d'avoir été admis ailleurs et sans véritable projet. Et à l'issue de cette première année, ils ne savent toujours pas ce qu'ils veulent faire.

Pour quelle raison les parents de France-Maths vous ont-ils demandé de créer un lycée ?

Les établissements niçois ne répondent pas forcément à leur demande. Ils nous connaissent et veulent nous suivre.

Qu'est ce qui les séduit ?

Nous avons de petits effectifs : entre 5 à 15 élèves par classe. L'accompagnement est personnalisé : on les suit pas à pas dans leur orientation. Nous avons une équipe pédagogique de qualité, des enseignants réputés et impliqués. Ce sont des valeurs ajoutées qui séduisent les parents.

Les professeurs qui enseignent à France-Maths sont des professeurs issus de l'enseignement ?

Oui ! Ils sont tous en poste dans des établissements publics ou privés de la région depuis de longues années. Ils nous suivent à 100% dans ce projet qu'ils trouvent tout à fait pertinent : l'accompagnement à l'orientation et à la préparation aux études supérieures est un tel manque pour les lycéens aujourd'hui !

Comment monte-t-on un lycée ?

Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un lycée hors contrat que tout est simple : bien au contraire ! Il y a un dossier à mettre en place auprès de la mairie pour l'hygiène et la sécurité, auprès de l'inspection académique qui exige une expérience de la part de l'équipe pédagogique et un suivi des programmes de l'Education nationale. Et en parallèle le commissariat mène une enquête de moralité. A l'issue de toutes ces démarches, la préfecture et l'inspection académique fournissent les agréments définitifs.

Vous allez donc suivre stricto sensu les programmes de l'Education nationale…

Nous allons suivre non seulement les programmes mais également la dotation horaire –ce qui n'est pas une obligation-fixés par l'Education nationale. C'est aussi une valeur ajoutée. Et grâce à nos petits effectifs, l'enseignant sera en mesure de vérifier que les élèves ont bien assimilé les points clés du programme.

Est-ce que cela permettra aux élèves du lycée France-maths de réintégrer un lycée classique s'ils le souhaitent ?

Absolument.

Combien coûte cette scolarisation ?

Nous avons fixé notre fourchette en observant ce qu'il se faisait dans la région. La nôtre se situe entre 6700 et 6900 euros annuels en fonction de la classe. Dans ce coût sont compris l'accompagnement et le travail de la conseillère d'orientation, mais aussi des études dirigées et des stages durant les vacances en fonction des besoins particuliers des élèves.

Et auront-ils la possibilité de suivre également des cours de soutien ?

Oui. Mais franchement, au regard des effectifs et de la scolarité qui leur est proposée, les cours de soutien ne devraient pas

être nécessaires !

Comment les élèves seront-ils sélectionnés ?

Les admissions se feront sur dossier, sur présentation des bulletins des années précédentes. Nous ne souhaitons pas faire un lycée élitiste. Nous accepterons donc un large panel d'élèves, bons ou plus faibles, avec pour seul impératif : la motivation. Pour nous, la motivation ouvre tous les possibles. Nous pouvons les amener à de bons résultats.

Comment les élèves seront-ils évalués ?

Chaque semaine, ils effectueront un devoir sur table pour vérifier que les points importants ont été assimilés et réagir rapidement si ce n'est pas le cas. Il ne faut surtout pas laisser s'installer les lacunes. Ces évaluations auront également pour objectif de favoriser la progression et non uniquement de pointer du doigt ce que l'élève fait mal. Des devoirs à réaliser à la maison seront également prévus. Enfin, nous évaluerons les comportements (participation, assiduité..) pour encourager les savoir-être attendus.

Quelles seront les matières enseignées ?

Toutes les matières du programme seront dispensées en dehors du sport. Le sport n'est pas obligatoire dans les établissements privés hors contrat. Cela ne signifie pas que les élèves seront exemptés de sport. En début d'année, ils en choisiront deux, qu'ils pratiqueront en club. Ainsi, les terminales présenteront leurs sports en candidature libre au bac, tout en ayant pratiqué ces disciplines durant l'année. Nous nous occupons par contre de toutes les démarches administratives pour l'inscription à cette épreuve.

Et pour les TP ?

De la même façon, les travaux pratiques ne sont pas obligatoires dans les établissements hors contrat. Mais nous développerons des options à la demande des élèves.